

ARR-2011-018

**ARRETE MODIFICATIF  
A L'ARRETE n° 2011-012-CDG/GC-LA1  
PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL  
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE  
ANNEE 2011**

Le Président du Centre de Gestion de la Vendée ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 ;

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux et notamment ses articles 3, 5, 6 et 8 ;

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires ;

VU l'arrêté n°2011-012-CDG/GC-LA1 du 8 février 2011 portant inscription sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne Année 2011 ;

**ARRETE** :

Article 1 : A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé du 8 février 2011, il faut lire « en application du 2° de l'article 39 de la loi précitée, la liste d'aptitude au grade d'attaché, au titre de la promotion interne, est fixée comme suit, pour l'année 2011 » au lieu de « pour l'année 2010 ».

Article 2 : Le Directeur du Centre de Gestion de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA ROCHE SUR YON,

Le Président,  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de  
cet acte en vertu de  
- sa transmission au représentant de l'Etat le.....  
- son affichage le.....

**INFORMATION** :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6, rue de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01 – dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.